

# La gestion de la pêche de loisir dans les aires marines protégées

## Outils de gestion et de planification



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

### 2.1.9 - Fiche S6 Suivi ichtyologique de la ressource prélevée

*mise à jour: 11/04/2013*



[Fiche S6 Suivi ichtyologique de la ressource prélevée](#)

Étude des peuplements de poissons par comptage visuel en plongée sous-marine, en fonction des types d'habitats, de la saison et de la profondeur. Cette étude permet d'estimer l'état de la ressource exploitée par les pêcheurs.



Etude quantitative lors d'un transect de 50m © Mathieu Foulquié

#### Type de suivi

Terrain (plongée)

#### Charte pêche de loisir

De façon indirecte, ce suivi permet d'apporter des informations utiles à la mise en place des engagements suivants de la charte :



Gestion de  
la ressource

### Objectifs

- ✓ Inventorier (qualifier et quantifier) les espèces cibles de la pêche de loisir sur des transects d'observations qualitatifs ainsi que des trajets aléatoires, en fonction des différents habitats présents sur le site et de la saisonnalité.
- ✓ Mesurer la taille, la biomasse et la richesse spécifique des poissons.
- ✓ Établir un état «0» de la ressource halieutique soumise à la pression de la pêche de loisir, apprécier sa qualité.
- ✓ Évaluer l'évolution des peuplements ichtyologiques ciblés par les pêcheurs de loisir.
- ✓ Diagnostiquer la richesse de ces peuplements sur les différentes zones d'études pour pouvoir définir des zones de vulnérabilité.
- ✓ Démontrer un possible effet réserve d'une zone interdite à toute pratique de pêche.

### Calendrier des opérations

Il est conseillé d'opérer les suivis de préférence durant toute période où les eaux sont plus chaudes, afin d'optimiser l'accessibilité aux peuplements de poissons.

[Haut de page](#)